



PRÉ-REQUIS



La marque Accueil Vélo est attribuée aux hébergements touristiques classés selon les normes nationales propres à chaque catégorie. Pour les types d'hébergements ne disposant pas d'un classement réglementaire, l'établissement candidat à la marque Accueil Vélo doit être labellisé (selon les chartes de qualité référencées par l'ADT de l'Ardèche).



L'hébergement doit se situer à moins de 5 km de la Via Ardèche.

Audit le 25/01/2023

ACCES A L'ETABLISSEMENT






	OUI	NON
Mettre à disposition du client si nécessaire, un itinéraire cyclable de liaison entre l'hébergement et l'itinéraire Informations disponibles sur place et sur le site internet de l'hébergeur		X

ACCUEIL

	OUI	NON
Apporter un accueil personnalisé et attentionné aux touristes à vélo L'hébergeur doit manifester une attention particulière au touriste à vélo à son arrivée ou au retour de circuit (il pourra par exemple, lui offrir une boisson chaude ou froide à son arrivée – pack pour les campings).	X	
Mettre à disposition des touristes à vélo les informations touristiques et de service utiles à leur séjour L'hébergeur doit mettre à disposition de son client la documentation existante pour son territoire, traduite dans les langues de sa clientèle (anglais, allemand, néerlandais) : – documentation touristique (carte touristique, guide hébergement restauration, guide pratique) – informations utiles (horaire train et bus, OT) – documentation spécifique au vélo (itinéraires cyclables, points de location de vélos et petit matériel, ateliers de réparation, commerces et hébergements spécialisés). – coordonnées des loueurs et réparateurs de vélo professionnels	X	
Etre en mesure de conseiller le touriste à vélo sur le déroulement de son séjour Il doit être en mesure de conseiller le client sur – les itinéraires vélo et le réseau cyclable à proximité – les visites de sites, les hébergements, la restauration, etc. à proximité.	X	





CRITÈRE OPTIONNEL	OUI	NON
Informé sur les possibilités de sorties à vélo (sorties à vélo proposées par le territoire) Offrir la possibilité aux touristes à vélo d'effectuer un départ matinal (7h minimum) L'hébergeur doit pouvoir proposer aux touristes à vélo : – le règlement de la facture la veille au soir du départ, – un petit déjeuner à partir de 6h30 le jour du départ.	X	

SERVICES

	OUI	NON
 Informer les touristes à vélo sur les conditions météorologiques L'hébergeur doit informer le visiteur sur la météo par le canal de son choix (ex. : affichage, câble, Internet, journal, carte-mémo Météo France, journal, etc.)	X	
 Pouvoir assurer le transfert des bagages des touristes à vélo au prochain point d'hébergement (gratuit ou payant) Il doit pouvoir proposer un service de transfert de bagage de l'établissement au lieu d'hébergement suivant, par l'intermédiaire d'un prestataire extérieur (taxi,...) A défaut, l'hébergeur devra assurer lui-même le transfert des bagages.	X	
 Donner la possibilité de réserver un hébergement ou taxi, etc. (gratuit ou payant)	X	
 Offrir aux touristes à vélo la possibilité de laver et sécher leur linge (gratuit ou payant) L'hébergeur doit mettre à disposition des touristes à vélos les équipements nécessaires afin qu'ils puissent réaliser le lavage et le séchage de leurs vêtements - machine à laver le linge ou évier pour laver le linge à la main - sèche-linge ou local pour faire sécher.	X	
 Mettre à disposition des touristes à vélo un service de location vélo (matériel et accessoires) (gratuit ou payant) L'hébergeur doit être en mesure d'indiquer le point de location le plus proche ou de faire livrer le matériel et les accessoires sur place. A défaut, il doit pouvoir mettre à disposition des clients un vélo sur place et accessoires (casque, gilet et antivol). Le délai requis de réservation sera de 48H.	X	

CRITÈRES OPTIONNELS	OUI	NON
Faciliter l'accès à Internet (gratuit ou payant) L'hébergeur doit permettre au touriste à vélo d'accéder à Internet ou à défaut indiquer où il peut le faire à proximité.	X	
Assurer le dépannage des clients à vélo hébergés dans l'établissement (gratuit ou payant) L'hébergeur doit être en mesure d'aller dépanner ses clients en cas d'avarie survenue à proximité de l'hébergement (inférieur à 20 km) par l'intermédiaire d'un prestataire (réparateur, loueur, taxi). A défaut, le dépannage doit être assuré par l'hébergeur lui-même.	X	

ÉQUIPEMENTS

	OUI	NON
 Etre équipé d'un abri à vélos sécurisé de plain-pied L'hébergement doit disposer d'un abri sécurisé (soit au minimum un lieu couvert et fermé) sur place ou à proximité immédiate (moins de 300 mètres) afin de pouvoir entreposer les vélos.	X	
 Pouvoir mettre à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries L'hébergeur doit pouvoir mettre à disposition du touriste à vélo un kit complet de réparation en cas de petite avarie (matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pied)	X	
 Disposer des équipements nécessaires pour le nettoyage des vélos L'hébergeur doit mettre à disposition des touristes à vélo un espace équipé ou au minimum un équipement spécifique (jet d'eau, brosse) pour le nettoyage des vélos	X	
 Disposer d'une prise électrique de recharge de matériel électrique (batterie des VAE, GPS, tablette...)	X	



CRITÈRES OPTIONNELS	OUI	NON
Offrir la possibilité de préparer un panier repas pour le déjeuner (payant) (sauf camping et meublés de tourisme) L'hébergeur doit être en mesure de faire préparer par un prestataire extérieur (traiteur, boulangerie, ...) un panier repas sur demande du client.	X	...

Je soussigné : BERGE Stéphanie

Gérant de l'établissement : DOMAINE DU CROS D'AUZON AESIO Santé

A : 805, chemin de l'Auzon - Vogué - 07200 Saint Maurice d'Ardèche

Adresse mail : stephanie.berge@crosdauzon.fr

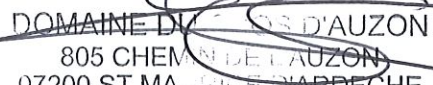
N° de téléphone : 04 75 37 75 86 / 06 10 53 02 66

Déclare remplir l'ensemble des critères obligatoires du référentiel ci-dessus ou être en mesure de les remplir d'ici un mois à compter de réception de ma candidature.

Je présente donc officiellement ma candidature pour obtenir le label Accueil vélo et m'engage à recevoir l'ADT de l'Ardèche (sur rendez-vous) pour un audit de contrôle dans les prochains mois.

L'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche

Signature du gérant


 DOMAINE DU CROS D'AUZON
 805 CHEMIN DE L'AUZON
 07200 ST MAURICE D'ARDECHE
 reservation@crosdauzon.fr
 Tél. : 04 75 37 75 86

